



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

assistants d'éducation

Question écrite n° 112124

## Texte de la question

Mme Catherine Génisson attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les inquiétudes des assistants d'éducation liées à la très forte précarité de leur statut. En effet, les assistants d'éducation n'ont aucune perspective d'avenir dans les établissements scolaires à l'issue de leur contrat alors même qu'ils occupent une place très importante au sein de la communauté éducative. Les assistants d'éducation, au fil de leur renouvellement de contrat, ont su trouver leur place au sein des établissements: surveillance, accompagnement pédagogique des élèves... Malheureusement, au bout de six ans de contrat maximum, ces assistants d'éducation ne peuvent conserver leur poste au moment même où ils sont le plus opérationnels du fait des acquis de l'expérience. Elle souhaite connaître les mesures que le Gouvernement entend mettre en place pour répondre à ces légitimes inquiétudes.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Catherine Génisson](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 112124

**Rubrique :** Enseignement : personnel

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 juin 2011, page 6772

**Question retirée le :** 4 octobre 2011 (Fin de mandat)